

Christophe Z. Guilmoto*

Le texte statistique colonial. À propos des classifications sociales dans l'Inde britannique ¹.

Résumé. Les recensements démographiques, introduits en Inde par les Britanniques durant le siècle dernier, ont servi de formidables outils de classement de la société colonisée. Les efforts pour cataloguer les populations indiennes (par caste, tribu, confession, etc.) se sont appuyés sur diverses nomenclatures sociales, empruntées à certaines traditions locales ou confectionnées au fil des enquêtes. Loin de l'indifférence que suscitait souvent l'entreprise démographique coloniale, la mobilisation autour des classements sociaux opérés et publiés par le recensement devait être intense parmi les élites indiennes et mettre ainsi en péril la finalité classificatoire des recensements. Au-delà des chiffres assemblés dans les innombrables volumes du recensement, le projet britannique a donné naissance à un large texte statistique visant à embrasser et à maîtriser la diversité et l'altérité sociologique auxquelles le pouvoir colonial se trouvait confronté. Les ramifications, discursives aussi bien que politiques, de cette taxinomie britannique sont encore visibles aujourd'hui.

Abstract. The colonial statistical document. On social classification in British India: The demographic censuses introduced to India by the British during the 19th century became formidable tools for classifying the colonial society. Attempts to catalogue the Indian population (by caste, tribe, religion, and so forth) were based upon a variety of social nomenclature both borrowed from local tradition and concocted out of whole cloth. Far from the indifference indigenous peoples often displayed towards colonial demographic censuses, Indian elites were keenly concerned with the social classification process and its publication in the census, to the point of endangering the end result. Beyond simply assembling numerical information in many census volumes, the British project also produced a vast statistical document aimed at discerning and mastering the sociological diversity and otherness conforing the imperial power structure. The discursive and political ramifications of that British taxinomy are still visible today.

* Institut français de Pondichéry, PB 33 Pondicherry 605001 – Inde, (instfran@giasmd01.vsnl.net.in).

1. Je remercie IGZ pour son précieux concours logistique à Londres, ainsi que les éditeurs et les participants au colloque pour leurs suggestions.

Les classements sociaux opérés en Asie du Sud par les Britanniques ont conservé un fort pouvoir de mobilisation dans les nations issues de la décolonisation et les recensements les plus récents ont d'ailleurs maintenu pour l'essentiel la batterie de questions sur l'affiliation sociale des individus. Si l'Inde a abandonné en 1951 l'enregistrement détaillé de l'appartenance de caste lors du recensement, la distinction entre populations ex-intouchable, tribale et autre, demeure une variable centrale dans les recensements récents ainsi que pour l'action gouvernementale². On peut directement relier ces développements au projet d'inventaire socio-démographique des premières enquêtes et aux expériences taxinomiques auxquelles se sont livrés les administrateurs coloniaux sur la société indienne. Le volume proprement considérable des résultats de ces investigations et la complexité des stratifications sociales ou ethniques en Inde, de par leur diversité ainsi que leur extrême fluidité, rendent leur confrontation globale quasi-impossible, et le présent travail ne propose que quelques premières pistes de lecture. Il ne serait donc guère raisonnable de prétendre rendre justice à un tel sujet en un si bref article et il faut renoncer par avance à toute prétention d'exhaustivité dans le tableau offert. On s'efforcera plutôt d'offrir une synthèse des différentes lectures de l'entreprise classificatoire britannique en Asie du Sud, à partir d'illustrations empruntées à un matériel très riche.

De nombreuses perspectives s'offrent, en effet, à l'analyse et certains choix initiaux conditionnent durablement la grille interprétative. On a ainsi longtemps appuyé l'étude de l'enregistrement sur un appareil d'évaluation statistique, visant, avant tout, à dresser la longue liste des « erreurs » qualitatives et quantitatives, des erreurs présumées involontaires et attribuées à des défaillances humaines ou techniques³. Selon ce point de vue, au fort penchant positiviste, les individus et les groupes sociaux sont effectivement dotés d'attributs non ambigus, mais l'imperfection du développement social est responsable de graves dérives de la mesure (sous-enregistrement, information erronée, etc.). À l'inverse, l'examen de certaines catégories sociales de l'enregistrement (« race », caste, etc.) a suggéré aux historiens de remettre en cause de manière plus radicale les conditions de connaissance ; le point de vue de vue adopté peut, alors, se faire délibérément relativiste, en assignant aux catégories des enquêtes une autonomie entière face à la structuration du réel. Et certains de penser que les formations sociales doivent parfois toute leur existence à un projet cognitif colonial, la structure sociale indigène apparaissant comme occultée par l'effet d'imposition catégorielle⁴.

2. GALENTER, M., 1984.

3. BARRIER, N.G., 1981.

4. INDEN, R., 1990 ; DIRKS, N., 1992.

Ces différents points de vue parmi beaucoup d'autres, trouvent appui sur des théories renouvelées du contexte colonial. La pénétration européenne n'est, en effet, plus perçue seulement comme un fait d'armes, mais comme une invasion épistémique qui a su renverser à son profit les catégories de mobilisation locale ⁵. À partir de l'exemple indien, nous proposons un rapide survol de cet impérialisme statistique et des questions théoriques qu'il soulève, à propos des classifications sociales ou ethniques des recensements coloniaux ⁶.

1. Acteurs, texte et voix censitaires : un tableau brouillé

La masse d'informations censitaires sur la population indienne n'est précisément pas un socle brut, anonyme et intemporel. Aussi convient-il pour commencer de mettre en scène certains des protagonistes de la donnée censitaire, les acteurs matériels ou non de cette abondante production textuelle, que l'on présentera selon deux plans.

D'un côté, se trouve la société indienne, une réalité pour le moins bigarrée, dont émergent différents registres de codages sociaux autochtones, imbriqués, superposés, en perpétuelle redéfinition, que ce soit sous l'effet de dynamiques internes ou, le mécanisme est aux yeux de l'enquêteur encore plus pervers, en réaction à la situation précisément créée par cette confrontation statistique. Pour la plupart, les formes d'identification en vigueur dans le sous-continent indien relèvent, à l'époque coloniale, de catégories étrangères à l'expérience européenne. Pour l'essentiel, l'opération censitaire se propose justement de donner la parole, geste naïvement démocratique et historiquement incongru, à l'ensemble des intéressés et d'enregistrer ainsi, sans prévention, cet enchevêtrement de systèmes de représentation. Les acteurs seront donc légion, des individus (pères de famille, chefs de village) qu'il aura été jugé séant d'interroger à l'occasion de l'enquête, aux multiples relais locaux et cognitifs du recensement (fonctionnaires de village ou agents recenseurs recrutés pour l'occasion), en passant par les porte-parole de toute affiliation que la résonance publique du recensement aura tôt fait de mobiliser.

De l'autre côté, on a ce que j'appellerai le *texte statistique colonial* qui prend forme, et dont le cheminement presque ininterrompu se

5. BRECKENBRIDGE, C.A. & VAN DER VEER, P., 1994.

6. Les exemples que nous fournirons au fur et à mesure de notre présentation sont principalement extraits des premiers recensements conduits (1871, 1881, 1891, 1901) dans les principales régions : Bombay, Bengale, Madras, Oudh et Punjab. Pour une étude régionale plus détaillée, voir C.Z. GUILMOTO, 1992a.

prolonge jusqu'aujourd'hui sans rupture brutale. Pourquoi parler d'un texte statistique colonial quand on sait qu'il ne s'agit pas d'une œuvre unique, univoque et achevée ? Et comment le qualifier de texte, alors que le projet s'enferme dans une entreprise systématique de numérisation ? Il faut ici souligner que le fait statistique est un phénomène totalisant, qui vise à capturer la société indienne dans son intégralité, qui cherche précisément à maîtriser sa richesse plurielle (déroutante ou menaçante) par l'unicité de son mode de catégorisation. On recense, on dénombre et on classe pour mieux dominer l'hétérogénéité sociétale⁷. Le recensement répond à un projet utopique de résorption de l'altérité dans la textualisation. Nous savons le pouvoir spécifique de cette textualisation statistique, cette forme de digitalisation du social qui domine l'Europe du XIX^e siècle. Elle triomphe comme science et comme pratique d'État, en s'appuyant notamment sur sa capacité à recomposer le corps social par un nouveau type d'agrégats sociaux.

Le fait que ce texte, paradoxalement, se noie dans les chiffres (les tableaux, les moyennes, les histogrammes, etc.) ne lui ôte en rien son pouvoir discursif, d'autant que la mesure quantitative, qui a pour ambition immédiate de capturer le réel, se trouve elle-même enveloppée dans une longue glose narrative. Une des particularités des recensements coloniaux est, en effet, de replonger la statistique dans le fil des commentaires interprétatifs, et l'analyse discursive prend toujours le pas sur les tableaux consolidés et d'un format souvent difficilement lisible. Ce texte reste *a priori* sans auteur, quoiqu'il connaisse de multiples rédacteurs, dont les voix se superposent par listes et chapitres entiers le long des milliers de pages d'exégèse socio-démographique. S'y retrouvent aussi bien le propos de l'administrateur, les catégories du gestionnaire, les manières de faire du statisticien, les investigations du savant et les récriminations populaires. Toute la polyphonie de l'écriture de la statistique, ainsi que les approches historiographiques communes du recensement colonial attribuent à une seule source (qu'il s'agisse de la « population », des « recenseurs », du panoptique colonial, etc.), est venue s'inscrire dans les graphiques, les chiffres et les mots de la prose censitaire.

Dans un cadre plus large, à la confluence de la pensée d'État que les Britanniques portent en eux et des idéologies d'Empire qui tentent de prendre pied en Inde, le recensement colonial est un sous-produit du recensement britannique. On pourrait penser qu'il ne s'agit que d'un transfert technologique, ou d'une greffe tentée sur l'administration coloniale. Il est vrai que les ambitions du recensement sont sans doute

7. APPADURAI, A., 1994.

plus modestes que celles du modèle britannique. Il ne s'agit pas tant d'agir sur le social, comme en Europe, que de lui reconnaître une forme. En effet, le discours dominant du siècle dernier, relayé par une certaine interprétation autochtone du cycle cosmique, donne la société indienne de l'époque pour décadente, désorganisée et en pleine confusion historique⁸. De nombreuses expressions du social sont perçues comme aberrantes par les Britanniques, c'est-à-dire au-delà de leur compréhension, de leur pouvoir de prévision et de gestion. Le traumatisme de la Révolte des Cipayes (1857-58), qui a très gravement menacé l'ordre britannique en Inde du Nord, est très présent dans l'imaginaire (ou l'angoisse) colonial. Ce qui pouvait avoir déconcerté les Britanniques était notamment la vitesse à laquelle la révolte s'était développée à partir de rumeurs à forte coloration culturelle, et diffusée comme un feu de paille le long de canaux sociologiques (religieux notamment) très précis.

Il convient également de revenir sur la question de cette unicité du texte statistique colonial, après avoir une fois encore répété qu'il ne correspond pas à une unicité des formes discursives, pour leur part souvent très hétérogènes et contradictoires. Le questionnement démographique n'est qu'un des volets d'une entreprise multiforme de catégorisation de l'espace indien, c'est-à-dire des paysages, de la faune et de la société. Simultanément, ce sont de nombreux autres aspects de la société qui sont l'objet des investigations coloniales⁹. Les géologues, les anthropologues, les linguistes, les archéologues, etc. se mettent à quadriller le pays, une fois le pouvoir britannique installé. On replacera ainsi le recensement dans le calendrier « épistémique » chargé de l'Inde coloniale : enquêtes économiques et fiscales (Buchanan, Mackenzie, etc., dès 1800), monographies descriptives régionales (*gazetteers* ou *manuals*, notamment à partir de 1850), dénombrements régionaux (population par sexe et religion, à partir de 1800, puis 1850), recensements individuels (1870-80), état civil (à partir de 1870), inventaires anthropologique et linguistique de l'Inde (*Anthropological Survey of India, Linguistic Survey of India*, 1900). Ne sont pas mentionnées dans cette liste de nombreuses autres opérations de relevés (géologique, botanique, trigonométrique, etc.) qui ne concernent qu'indirectement les sociétés locales, mais relèvent naturellement du même élan d'appropriation intellectuelle¹⁰.

On pourrait donc penser que le recensement n'est que l'un des éclairages, parmi d'autres, que recherche l'autorité coloniale pour « lire »

8. Cette vision a été popularisée par J. MILL, 1817.

9. ANDERSON, B., 1991.

10. RAJ, K., 1997 ; DIRKS, N., 1992 ; COHN, B.S., 1997.

l'Inde. D'autant qu'à la différence d'autres « explorations » qui ont pu consolider, voire engendrer, des pratiques scientifiques nouvelles, le recensement colonial en Inde n'est à l'origine d'aucune avancée méthodologique ou théorique et se limite, du point de vue strictement technique de la démographie, à l'application d'un programme d'enquête déjà largement mis à l'épreuve en Grande-Bretagne. Toutefois, les opérations censitaires se démarquent largement des autres relevés coloniaux, car les classifications opérées par le recensement dans le tissu social, à travers un jeu de catégories sociales ou ethniques, ont, en effet, déclenché une suite de phénomènes et ont, par conséquent, alimenté une dynamique singulière au sein de la société indienne, l'objet même du questionnement initial. On perçoit rarement aussi nettement combien l'objet influence la mesure, et réciproquement. Les Britanniques sont, en effet, allés bien au-delà de la seule production de colonnes de chiffres à usage bureaucratique interne. Ils ont cru découvrir l'Inde traditionnelle. En réalité, ils ont en partie inventé l'Inde moderne et leurs intuitions, les plus riches comme les plus extravagantes, informent toujours les débats internes à la société indienne. La prose statistique n'aura d'ailleurs jamais la force de s'ériger comme le seul discours hégémonique du social, car les multiples voix qu'elle alimentera seront tout autant des formes de l'imaginaire colonial.

2. L'enregistrement démographique en Inde coloniale : fonctionnement et catégories

L'*habitus* gouvernemental britannique est fort d'une des traditions censitaires les plus anciennes d'Europe. Les recensements, en Angleterre et dans les autres parties du Royaume-Uni, ont déjà une riche histoire et sont à l'origine de notables avancées dans la technologie censitaire. Évidemment, cet unique capital, à la fois administratif et scientifique, le savoir-faire démographique anglais du début du XIX^e siècle, ne saurait être le seul déterminant de choix statistique, car on connaît d'autres pouvoirs coloniaux qui n'appliquent pas du tout les mêmes stratégies d'enregistrement démographique en métropole et outre-mer, à commencer par les Français. Mais, dans l'Empire britannique, le réflexe censitaire de l'administration est généralisé, de l'Afrique de l'Ouest à l'Asie du Sud ou du Sud-Est, jusqu'à Fidji. Les recensements y sont pour la plupart du même format, conduits tous les dix ans, et ce sera plutôt leur contenu qui les distinguera de ceux conduits en Grande-Bretagne.

Les Britanniques déploient dans ces entreprises démographiques un savoir-faire considérable et, alors qu'ils sont extrêmement réticents à

investir d'autres domaines de l'espace public, notamment l'éducation ou la santé, ils lancent des enquêtes sur les populations dès les premières décennies de leur établissement. La finalité de ces enquêtes initiales est toutefois étroitement fiscale et économique. Le nombre des hommes et des femmes ne les intéresse pas tant au début du XIX^e siècle que celui des exploitants et que la comptabilisation de tous les facteurs de production agricole (la terre, la qualité des sols, le bétail, etc.) qu'ils cherchent à estimer par décompte régulier. Leur premier souci est, en effet, de rapporter ces volumes démographiques aux volumes des recettes fiscales, afin notamment de mettre au point le taux de prélèvement optimal, garantissant un impôt maximal, une collecte sans trop de heurts, et une moindre fréquence des crises de subsistances. C'est, en partie, dans cet environnement que se profile et s'affine le recensement de type scientifique qui débute dans la plupart des régions de l'Inde entre 1871 et 1881.

Car, entre-temps, les administrateurs de la Compagnie des Indes orientales se sont avisés que la seule quantité de la population, estimée à peu de frais par les premiers dénombrements qui se résumaient, jusque là, à la collation de chiffres transmis par leurs relais locaux, n'était pas, en elle-même, une variable assez suggestive pour ajuster leur gouvernance. L'extrême diversité sociale du pays, dont la simple hétérogénéité villageoise sert presque de microcosme, les empêche de pénétrer le milieu humain et les oblige à sous-traiter la gestion réelle des affaires publiques à des corps d'intermédiaires intéressés : comptables ou chefs de villages, juges traditionnels, etc. À partir de 1859, les projets de recensement exhaustif, prévu pour 1861 mais retardé par la Mutinerie, sont initiés dans la plupart des provinces indiennes. L'Inde est alors en partie administrée directement par les Britanniques (Présidences) ou par des principautés régionales sous contrôle britannique (Mysore, Hyderabad, etc.). Les recensements qui débutent à différentes dates autour de 1870, puis se standardisent partout en 1881, pour adopter un rythme décennal régulier (1881, 1891, etc.), sont des dénombrements à méthodologie scientifique : enregistrement individuel, exhaustif et simultané ¹¹.

Les Britanniques résolvent les questions de personnel en optant pour le recours systématique à leurs relais administratifs locaux (chefs de villages et autres agents du gouvernement), pour d'évidentes raisons de coût et de disponibilité. On peut donc imaginer sans difficulté que la qualité, au moins dans les zones rurales, de l'énumération (couverture et qualité de l'enregistrement) suit de très près la densité du maillage

11. BARRIER, N.G., 1981 ; COHN, B.S., 1987.

administratif. En raison du caractère inédit des relevés démographiques, les opérations censitaires rencontrent des formes très variables d'accueil, autant de la part du personnel d'enquête que des enquêtés eux-mêmes. La résistance peut être simplement passive (sous-enregistrement) ou active (refus de réponse, révolte, etc.), selon le contexte à la fois local et conjoncturel ¹².

Quelles sont les dimensions de la population qui intéressent les Britanniques ? En premier lieu, il s'agit des descripteurs démographiques classiques : la population, par résidence, selon le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, puis, des variables relatives au capital humain : l'alphabétisation, les handicaps physiques et la profession exercée. Pour la plupart, ces catégories, qui sont nouvellement introduites par les Britanniques, sont plus difficiles à transcrire/traduire qu'il n'y paraît. Ne leur faut-il pas, après avoir introduit le codage des sexes, préciser la situation des eunuques en regard de cette catégorisation ? Il faut ainsi repréciser le statut des nouveau-nés, des femmes recluses, des concubines, etc. Mais il s'agit ici, pour les Britanniques, de faire correspondre des jeux de concepts, parfois par la seule introduction de conventions de classement. Pour les professions, il faut, par exemple, sérieusement adapter et élargir la nomenclature originelle pour obtenir une grille incluant des catégories intraduisibles (shikari, etc.) ou inhabituelles (vendeurs d'opium, porteurs de palanquins, etc.). Ces innovations définitionnelles, miroir de l'exotisme colonial, ne caractérisent toutefois en rien la particularité des recensements indiens, puisque, en dépit du succès de l'entreprise de codage, très variable selon les catégories mises en jeu, elles en soulignent, au contraire, la remarquable souplesse et sa capacité d'adaptation à un tissu social nouveau ¹³.

Il en va autrement dès que le recensement souhaite introduire des indicateurs de nature sociologique. Ces descripteurs sociaux, dont la définition semble échapper à un système de conventions explicites, feront pourtant du recensement ce formidable instrument de classification sociale, qui le distingue à ce titre de toute autre institution coloniale ¹⁴. Rappelons que les Britanniques n'avaient abordé dans leurs propres recensements, que de manière extrêmement prudente, les questions sociales, et notamment la question religieuse qui avait été soigneu-

12. LARDINOIS, R., 1996.

13. Les conséquences de cette fluidité définitionnelle pour l'examen statistique sont toutefois sévères (Cf. C.Z. GUILMOTO, 1992b).

14. Le terme de classification sociale, qui garde dans cet article le sens le plus large possible (classement des individus fondés sur des critères sociaux), concerne aussi bien les différences de caste, de secte que de langue maternelle. Dans la prose du recensement, chaque type de classement fait toutefois l'objet de chapitres séparés (« âge », « caste », « langue », etc.).

sement évitée, excepté en 1851. Or, la religion apparaît, dès les premiers décomptes pré-scientifiques d'avant 1870, comme au Punjab ou dans le sud de l'Inde, et elle s'avère beaucoup plus délicate à utiliser que prévu, dans la mesure où les modalités de l'affiliation confessionnelle, telles qu'elles se déclinent dans l'Angleterre d'alors, sont loin d'être similaires aux définitions locales des appartenances religieuses. D'autres catégories viennent s'ajouter à ces marqueurs sociaux : la caste, la « secte » (subdivision des religions), la « nationalité » (ou « race »), puis la langue maternelle ¹⁵. Leur multiplication trahit d'ailleurs les revers du projet classificatoire que l'on évoquera plus bas. Il n'est pas inutile de noter dès à présent que la catégorie triomphante (d'aucuns diraient hégémonique) de l'Europe de la fin du XIX^e siècle, à savoir la race, est en Inde particulièrement hésitante. Les termes de « nations », « nationalités » ou de « races » seront simultanément utilisés pour décrire ce que l'on qualifierait aujourd'hui d'ethnies ou de groupes régionaux. Il est fait mention de manière plutôt imprécise de « race indienne », « bengalaise », parfois même « hindoue ». Le discours racial sera précisément menacé par la multiplicité, et l'imbrication, des autres catégories sociales du recensement (sectes, castes, tribus).

3. Les classements nationaux, sociaux ou ethniques

Avant d'examiner l'adéquation de ces catégories aux enquêtes démographiques, il convient de passer en revue les produits de leur traitement statistique de ces catégories dans les volumes du recensement. À titre d'exemple, nous regroupons dans le tableau 1 les tableaux croisés préparés pour la Présidence de Madras, à l'occasion des recensements « modernes » du XIX^e siècle ¹⁶. Nous ne mentionnons, ici, que les tables qui témoignent de cet effort de catégorisation sociale. Le niveau géographique correspondant est assez fin, les données étant en général disponibles par district ou municipalité.

Ces tableaux, et leurs homologues dans d'autres recensements provinciaux, servent à alimenter de longs chapitres des rapports qui s'étendent parfois sur plus de cent pages de commentaires. Pour mieux en comprendre l'usage, on pourrait tenter de résumer dans les quelques

15. BAYLY, S., 1995.

16. Avant 1871, les classements des premiers dénombrements se limitaient en général à la religion de la population. Pour une présentation plus succincte des catégories du recensement dans l'ensemble de l'Inde, voir aussi P. VISARIA & L. VISARIA, 1982, p. 532.

Tableau 1. *Données publiées par les recensements de la Présidence de Madras à partir de 1871*

Tableaux (croisés) dans le recensement de 1871 :

Nationalité
Religion
Religion x Sexe x Âge
Religion x Secte [protestants, sivaïtes, sunnites, etc.]
Caste [agrégé, ou détaillée] x Sexe
Caste x Profession [très détaillé] [hommes seulement]
Caste x Handicap [ville de Madras seulement]
Caste x Alphabétisation [ville de Madras seulement]
Auxquel s'ajoutent les classements suivants en 1881 :

Sectes chrétiennes x Nationalité
Caste x Alphabétisation
Religion x Âge x Handicap
Religion x Âge x Situation matrimoniale
puis en 1891 :

Langue maternelle x Sexe
Langue maternelle x Sexe x caste
Caste x Âge x Situation matrimoniale
et en 1901 :

Religion x Âge x Sexe x Alphabétisation

Note : Les tableaux disponibles correspondent à la population calculée par croisement des différentes variables mentionnées. Les modalités relatives à chaque variable, que nous ne détaillons pas ici, ont pu également varier dans le temps. Le niveau du découpage géographique correspond dans la plupart des cas au *district*. Les tableaux relatifs aux seuls Européens sont omis de notre liste.

lignes qui suivent la structure modale de ces fragments sociologiques, qui seront compulsés par des milliers d'administrateurs coloniaux. Les chapitres sur la religion et la caste (ou race, nationalité, tribu) répondent, en premier lieu, à ce besoin d'inventaire et se présentent donc comme des catalogues de groupes sociaux que les rédacteurs des recensements passent en revue de manière systématique. En termes quantitatifs, la principale donnée examinée est le poids démographique relatif de chaque caste/confession/race/secte, et leur répartition spatiale. Les premiers recensements soulignent les apports des informations qu'ils donnent par rapport aux estimations préalablement disponibles. Ainsi, au Bengale, réputé hindou en raison de la prééminence sociale de cette communauté (commerçants, grands propriétaires terriens), on découvre qu'un grand nombre de districts comptent, en réalité, une majorité de musulmans, en 1872. Ces longues nomenclatures de groupes sociaux s'enrichissent rapidement d'un copieux commentaire historique et ethnographique sur leurs traits significatifs, avec évidemment de nombreuses appréciations

sur les qualités morales et autres de la race (ou, plus exactement, son degré d'abâtardissement relatif) et sa propension à collaborer avec le pouvoir colonial (lors de la Mutinerie, dans l'administration ou dans l'armée, etc.). Cette dimension ethnographique est centrale pour le recensement dont certains administrateurs feront plus tard carrière à l'*Anthropological Survey of India* ; il est d'ailleurs ironique de constater que le recensement de l'Inde indépendante reprendra cette entreprise ethnographique, notamment en 1961.

Le prolongement statistique de la description des groupes sociaux dans les rapports des recensements consistera à croiser de plus en plus de variables socio-économiques avec les marqueurs d'appartenance ; après avoir cherché à définir le groupe (par sa religion, sa localisation, voire sa spécialisation professionnelle dans le cas des castes), il s'agit ensuite d'en connaître le niveau d'éducation, l'état de santé, et même la situation matrimoniale particulière. De telles investigations, qui pourraient sembler saugrenues, sont évidemment à relier à la volonté britannique de s'attaquer à certains des « graves maux » (suicide des veuves, infanticide féminin, mariage des enfants) dont souffre la société indienne, et qu'ils ont désormais associés à la structure de castes. La visualisation statistique que leur offre le recensement leur permet alors d'identifier régions et castes délictueuses. La progression temporelle du discours censitaire le conduira tout naturellement à examiner les caractères diachroniques des groupes sociaux, ou tout au moins de ceux dont la catégorisation censitaire résiste aux enquêtes successives. Se met ainsi en place un projet multiforme de démographie différentielle grâce aux cartes, aux indices comparatifs et aux taux d'accroissement. Pendant de nombreuses années, le rapport de masculinité, anormalement élevé en Inde, fait ainsi l'objet d'examen continus, d'autant qu'il est interprété en Inde du Nord, où la réclusion des femmes est courante, comme un signe de mauvaise qualité de l'enregistrement féminin. Au Punjab, comme le souligne K. Jones ¹⁷, la progression des différentes religions, et le rôle des conversions et des reconversions des Hindous, offrent également un sujet régulier d'évaluation censitaire.

Ces analyses des données démographiques souvent très fines et érudites, laisseront moins de traces que la première entreprise d'inventaire social et spatial. Les répercussions de cette dernière seront en effet considérables. Ainsi, les castes ou tribus officiellement désignées comme « criminelles » par les Britanniques, à la suite de leur interprétation culturaliste du phénomène des Thugs au milieu du siècle, pourront être proprement identifiées, localisées, et placées en conséquence sous étroite

17. JONES, K., 1981.

surveillance policière. Quant à la « découverte » du poids démographique et de la répartition géographique des groupes minoritaires (intouchables, musulmans, minorités linguistiques, etc.), elle détermine quelques-unes des plus importantes orientations politiques de l'histoire de l'Inde (politique de réservation, formation du Pakistan, découpages régionaux, etc.). L'équilibre politique traditionnel se trouve remis en cause par une utopie singulière de démocratie démographique (à chaque groupe selon son lieu et son nombre), assez commune dans les nations de peuplement hétérogène (Liban, ancienne Yougoslavie, Nigéria, etc.).

4. Heurs et malheurs de la classification sociale

Par souci de simplification, nous avons traité de la place dans le recensement des catégories sociales introduites par les Britanniques de manière apparemment positiviste, comme si elles renvoyaient de manière univoque à des agrégats sociaux qu'elles définissent sans ambiguïté. Il nous faut à présent dissiper cette impression passagère, car la situation de ces catégories sociales était, en effet, fortement problématique d'un point de vue définitionnel. Le caractère éminemment plastique des groupes sociaux est une menace réelle pour l'entreprise de décompte démographique. Nous allons aborder quelques aspects des difficultés de catégorisation rencontrées par les recensements, en les illustrant à l'aide de divers exemples, sans prétendre être exhaustif, en raison des complexités locales. En premier lieu, nous examinerons des problèmes « de rang 1 », synchroniques, afférents aux frontières définitionnelles floues des groupes sociaux. Ils conduisent à de nombreuses confusions, et à un risque permanent d'inconsistance, que renforce la mise en correspondance avec d'autres catégories aux marges tout aussi imprécises. Nous évoquerons par la suite des problèmes « de rang 2 », de type dynamique, qui prolongent et répondent aux problèmes de rang 1, en révélant une stratégie historique de redéfinition identitaire de la part des groupes concernés.

Les Britanniques tentent en effet de loger les individus dans une structure à plusieurs niveaux : religion divisée, d'une part en sectes, et, d'autre part, en castes ou tribus ¹⁸, lesquelles peuvent, le cas échéant, se partager également en clans (ou *gotra* lignager). Ce classement peut d'ailleurs être raffiné, comme au Punjab en 1881, où l'on enquête respectivement sur 1) la religion des individus, 2) leur secte (Brahmo,

18. BATES, C., 1995.

chiite, presbytérien, etc.), 3) leur caste (y compris caste d'origine pour les convertis) ou tribu (pour les musulmans d'origine), 4) leur clan ou lignage (*got*) et, éventuellement, 5) leur subdivision du clan. Cet effort de hiérarchisation des appartenances, dû à D. Ibbetson, dont les ouvrages d'ethnographie régionale ultérieurs sont fort célèbres, suppose de la part des agents recenseurs une application et une souplesse interprétative hors du commun, et de la part du recensement un formidable effort technique de traitement de l'information.

Les difficultés sont inhérentes au projet même du classement qui entend collationner des informations locales à une échelle supérieure. Il est possible, en effet, qu'à une échelle micro-régionale (village ou « pays »), des groupes endogames puissent être effectivement distingués entre eux et rattachés de manière cohérente à une famille d'appellation spécifique. Pourtant, la possibilité de mobilité inter-groupes individuelle ou collective (par hypergamie, conversion, etc.), ainsi que la présence de groupes exogènes inclassables, risquent déjà de brouiller légèrement le tableau sur ses marges. Mais c'est avant tout le passage de l'identification locale au regroupement régional qui conduit aux plus grandes difficultés, car très peu de groupes possèdent une unité transrégionale (comme les Brahmanes, par exemple). Hors de leur région d'origine, ils sont inclassables, car ils ne s'identifient que très partiellement à d'autres groupes locaux.

Or, les recenseurs ne disposent d'aucune grille de classement préalable, hormis leur grille de taxinomie sociale personnelle. Il faut, à ce propos, rappeler, qu'à la différence de toutes les autres questions du recensement, ces informations sociales (castes, mais également professions) étaient enregistrées en question ouverte, c'est-à-dire sans que les intéressés ne soient contraints à se glisser dans une catégorie préétablie. Cette technique était suffisamment tolérante pour que tout le monde y trouve sa place, au prix toutefois de la création de micro-groupes locaux¹⁹. Ce relevé demandait par conséquent un double traitement : compilation préliminaire des déclarations enregistrées, suivie ultérieurement d'un nouveau décompte, après listage et regroupement des catégories. Cela se traduisait plus concrètement par des coûts considérables et une immobilisation prolongée de la main-d'œuvre administrative. Il suffit pour le comprendre de se reporter au rapport d'Ibbetson dont le génie classificatoire a été évoqué plus haut : il mentionne notamment que le recensement du Punjab de 1881 a identifié, après un premier traitement, 366 sectes et religions et 8 392 castes, qui seront respective-

19. La très faible fréquence des non-réponses peut signifier l'adhésion des intéressés (et des enquêteurs) au système classificatoire.

ment réduites à 31 et 33 après reclassement. Les tables qui décrivent la répartition par caste et district s'étalent sur des dizaines de pages du rapport. Une table standard contiendra ainsi, pour la région X et la caste Y²⁰, la répartition des 21 tribus qui la composent dans 33 districts, si bien que la seule population régionale d'une caste donnée est encore subdivisée en 693 (21 fois 33) catégories.

La principale réaction à ces difficultés de classification a été de deux types. En premier lieu, des efforts sauvages de reclassement, par exemple en quatre *varnas*²¹, ou selon la sensibilité et les connaissances du directeur du recensement régional, mais cette solution restait trop grossière et arbitraire. La seconde solution a consisté à limiter les regroupements *a priori* et à faire apparaître, par conséquent, la diversité maximale des castes et tribus selon la désignation des intéressés. Mais, cette attitude, sans nul doute d'une plus grande prudence épistémologique, a conduit directement à de graves formes de « prolifération classificatoire ». Ce sont des milliers de groupes et sous-groupes qui sont alors apparus dans la prose du recensement, groupes aux appellations à la fois multiples, floues ou ambiguës, changeantes, diversement inexactes, etc. Cette multiplication de catégories, reflétant sans doute la complexité de l'écheveau social indien, menaçait en revanche directement un des premiers projets censitaires, sa volonté de maîtrise du social par l'identification de ses composantes.

L'évocation de prolifération à propos des castes n'est pas nécessairement déplacée, le mal étant rapidement évolutif et de nouvelles métastases compliquant la situation. En effet, le recensement a eu très tôt un effet d'objectivation sur la population, qui a réactivé des ambitions statutaires latentes. Il faut souligner que les commentaires du recensement, qui allaient se prolonger en des dizaines de volumes d'ethnographie régionale cataloguant les communautés, décrivaient déjà les traits généraux des groupes ainsi identifiés. Comme on l'a souligné au début de cet article, le texte domine et incorpore victorieusement les tableaux statistiques mobilisés. Pour démêler cet imbroglio sociologique, les Britanniques s'aident fréquemment de la hiérarchie statutaire, une autre dimension apparemment indigène de l'organisation sociale, établissant une gradation rituelle des groupes allant des populations « intouchables » vers les Brahmanes. La hiérarchie entre castes, un autre schéma emprunté à la Grande Tradition hindoue, qui souffre mal la transposition

20. L'exemple donné ici se rapporte à l'unique tableau des « *Jats Tribes of the Sikhs Tracts* ». Pour des exemples similaires relatifs au sud de l'Inde, voir notamment C.J. BAKER, 1976.

21. Le concept de *varna* correspond à un ordre ou une caste, dans la tradition écrite, et est censé encadrer la pluralité observée des sous-castes.

à une échelle régionale, semble, en effet, un outil de classement formidable, puisqu'il permet d'ordonner linéairement des groupes réputés disjoints. C'est d'ailleurs ce à quoi s'emploient certains chapitres des recensements consacrés à la caste. Ainsi, lors du recensement de la Présidence de Bombay en 1872, le commentaire et catalogue des castes régionales, qui s'étire sur des dizaines de pages, est avantageusement accompagné dans la marge d'index de préséance statutaire allant de 1 (Brahmanes) à 147 (sous-caste intouchable des *Mahar*), permettant de replacer les communautés décrites à leur juste rang²². Idéalement, le recensement offrirait donc non seulement un outil de discrétisation de la société en groupes séparés, mais également un principe de classement ordonné des groupes entre eux.

Même si certains pans de la culture indienne offrent, avec ces systèmes de hiérarchie rituelle allant des Brahmanes aux intouchables, une solution classificatoire inédite pour les Britanniques, il ne serait pas difficile de montrer comment l'ordre des castes s'accorde avec la stricte partition hiérarchisée entre Européens et Indiens sur laquelle reposait l'ordre colonial. Mais le rapprochement entre les principes classificatoires britanniques et indiens s'illustre dans le retentissement politique considérable qu'auront les identifications censitaires sur les groupes en question. En effet, les Indiens sont nombreux à s'inquiéter des contours communautaires qu'entérine l'enregistrement statistique des groupes autochtones et du rang qui leur est assigné, le cas échéant, dans la structure sociale globale. Le recensement alimente la dynamique très forte des consolidations ou des recompositions identitaires, qui sédimentent certains principes de castes ou de confession. La réification n'est certes pas instantanée, mais de nombreux groupes se mobilisent au fur et à mesure pour agir sur les classements officiels.

À l'échelle politique indienne, aucune doctrine uniforme de la caste n'émerge, car les points de vue indigènes sur l'identité sociale sont très variables, allant de la vision quasi-ethnographique de la sous-caste (qui est le plus souvent l'unité endogame de référence) à une perspective universalisante de « race hindoue », pour laquelle la caste est avant tout facteur de division²³. À un échelon plus local, et dans les circonstances du recensement, certains corps sociaux s'organisent. Ainsi, les Sikhs ou les membres de l'*Arya Samaj* tentent de s'extraire de l'hindouisme, alors que des efforts sont faits pour y réintégrer les intouchables, que d'aucuns

22. On notera que, dans l'exemple évoqué, le recensement double le « rang traditionnel » du « rang généralement admis », tâchant par conséquent de distinguer la hiérarchie *de jure* d'une hiérarchie *de facto*.

23. BAYLY, S., 1998.

auraient vus à l'extérieur de la communauté. Les castes absentes demandent à être mentionnées, alors que d'autres souhaitent activement changer d'appellation, généralement au profit d'une dénomination plus avantageuse corroborant leurs prétentions statutaires. D'autres communautés demandent à fusionner (en absorbant les minoritaires) ou, au contraire, à se distinguer de certaines de leurs composantes. De nombreuses pétitions adressées à l'administration statistique britannique et des articles de presse contestent autant la description de certaines castes que l'ordre qui leur est assigné dans la hiérarchie publiée, et il en sera longuement fait état dans les rapports des recensements ultérieurs.

Ces réactions nouvelles ont eu pour particularité d'accentuer dans le temps les difficultés définitionnelles du recensement, car elles tendaient fatalement à obscurcir les statistiques de caste, ainsi que celles fondées sur la religion et la langue maternelle (formation de l'antagonisme *hindilurdu, hindilpunjabi*), finissant par remettre en question la consistance de l'entreprise dans son ensemble. La curiosité pour l'exotisme de la société indienne et son prolongement intellectuel et scientifique de la part d'un grand nombre d'administrateurs coloniaux devaient certes rapidement s'émousser devant la qualité des données produites. Les recensements précédant la Seconde Guerre mondiale proposent d'ailleurs d'abandonner les inextricables questions sur les castes. Mais le découpage de la société en entités séparées a déjà connu d'importantes conséquences politiques, puisque le gouvernement a mis en place différentes dispositions de « discrimination positive » en faveur des communautés minoritaires ou défavorisées (électorat séparé, soutien éducatif, etc.), et la fièvre reclassificatoire est devenue épidémie. Dans plusieurs parties de l'Inde méridionale, l'appartenance de caste est ainsi devenue un enjeu crucial pour l'accès aux ressources de l'administration (recrutement, éducation, etc.) et oriente durablement la dynamique politique régionale.

Hégémonie ou polyphonie statistique

En conclusion, il n'est sans doute pas inutile de rappeler, une nouvelle fois, un des motifs du projet censitaire britannique, au-delà du nouvel art de gouvernance que le recensement illustre, dans les Îles Britanniques comme dans les colonies de la Couronne. L'enregistrement démographique indien, pratiquement dépourvu de toute velléité réformatrice qui s'appuierait sur des données sanitaires ou sociales d'une autre nature, était, dès l'origine, conçu comme un instrument de contrôle social. Pour les autorités, l'hétérogénéité du pays devait se résorber dans

leurs catégories. C'est avant tout pour comprendre et maîtriser l'Inde que les Britanniques s'étaient aventurés dans ces efforts inhabituels de taxinomie.

À titre d'illustration, on reprendra ici une résolution du gouvernement de 1901, à propos de l'*Anthropological Survey of India*, une immense entreprise d'étude ethnographique de l'ensemble des castes, des tribus et des sectes, qui composent chaque région, et que les recensements précédents ont précisément mis au jour. On notera d'ailleurs que le dénombrement statistique a, dans le cas étudié, précédé l'analyse qualitative, et que l'inventaire censitaire a, par conséquent, prédéterminé les catégories du futur projet ethnographique. Celui-ci doit à présent donner à chaque caste du recensement un descriptif sociologique (mœurs, traditions, appellations, etc.), photographique et anthropométrique (sur le modèle de l'École française de Broca). Or, voilà comment le gouvernement colonial justifie son soutien à l'entreprise :

« Il n'est pas nécessaire de s'étendre longuement sur les avantages évidents pour différentes branches de l'administration de ce pays de disposer d'un tableau correct et bien organisé des coutumes et des relations sociales et domestiques des différentes castes et tribus. Le cadre entier de la vie indigène est fait de groupes de cette sorte, et le statut et la conduite des individus sont largement tributaires des règles des groupes auxquels ils appartiennent. À des fins législatives, judiciaires, de secours en cas de famine, sanitaires ou en matière d'épidémie, ou pour presque toutes les formes d'action exécutive, un inventaire ethnographique et un relevé des coutumes de la population sont aussi nécessaires à la bonne administration qu'un relevé cadastral des terres et des droits s'y rapportant. Le recensement fournit les statistiques nécessaires ; il reste à faire ressortir et à interpréter les faits qui se tiennent derrière les statistiques. »²⁴

À lire cette prose, on devine plus aisément ce que le recensement avait pensé pouvoir faire. Réduire la diversité avec de nouveaux outils sociologiques, castes ou tribus, tâchant de les débarrasser de leurs attributs inutilement orientalistes ou exotiques, afin d'en faire des instruments de gestion politique. Et puisque les individus, tout entiers prisonniers de leur appartenance de caste, n'ont guère de libre-arbitre, l'Inde ne serait plus cette masse démographique effrayante, faite de plusieurs centaines de millions de sujets à administrer, mais un ensemble formé de quelques centaines de castes ou tribus, proprement segmentées et ordonnées, qui seraient les seuls interlocuteurs reconnus de la puissance britannique jusqu'aux poussées de la revendication indépendantiste du XX^e siècle.

24. Cité par N. DIRKS, 1992, p. 67. Voir également C. BATES, 1995.

Cette dernière dimension de la taxinomie a nourri les réflexions récentes sur le caractère hégémonique des constructions sociologiques de l'imaginaire colonial en Inde. Le *Census of India*, comme les *district gazetteers* (compilations encyclopédiques d'informations régionales) du siècle dernier, paraissent alors les plus vigoureux instruments de cette colonisation de la pensée. À l'issue de notre survol, on se voudrait sûrement moins péremptoire. En dépit du caractère colonial de l'entreprise statistique, reposant sur des techniques d'administration totalement inédites pour l'Asie du Sud, le projet cognitif de classement est loin d'être strictement exogène, en raison de la place accordée aux catégories locales.

Si, du point de vue statistique, la matière est souvent inconsistante, la richesse des recensements, pour les historiens comme pour les sociologues, provient avant tout de la pluralité de systèmes de représentations qu'ils mettent en jeu. Il serait simpliste de penser que les catégories sociales ont été purement imposées aux populations enquêtées, plutôt qu'historiquement négociées, quand on considère par exemple le nombre de groupes qui ont pu contester leur désignation sociale et la volatilité statistique des nomenclatures qui en a résulté. Le recensement colonial n'a si bien marché que parce qu'il a croisé le développement de l'ethnographie coloniale, un ensemble de voix encore fort discordantes, où les notions de race, de caste et de tribu se sont affrontées durant plusieurs décennies, et laissé émerger certaines des revendications statutaires indigènes. Cette confluence d'intérêts a, rétrospectivement, permis au recensement de conserver, au sein même du grand texte de la statistique dont la forme s'est ébauchée au milieu du siècle dernier, tous les ressorts réflexifs de la critique, au point qu'il ne cessait, d'errance en erreur, d'approximation en estimation, de se rapprocher des objets sociaux qu'il a en partie engendrés. C'est sans doute cette convolution entre application scientifique, urgence politique et réaction des populations qui donne aux données sociales du recensement indien leur matière la plus riche pour l'analyse de la confrontation interculturelle.

BIBLIOGRAPHIE

(hormis les volumes du *Census of India*)

ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism* (revised edition), London, New-York, Verso, 1991, 224 p. (notamment le chapitre « Census, Map, Museum »).

APPADURAI, Arjun, « Number in Colonial Imagination » in C.A. BRECKENRIGE & P. VANDER VEER (eds.), *Orientalism and the Postcolonial Predicament. Perspectives on South Asia*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1994, pp. 314-339.

- BAKER, Christopher J., « Figures and Facts : Madras Government Statistics 1880-1940 », in C.J. BAKER & D. A. WASHBROOK, (eds), *South India : Political Institutions and Political Change 1880-1940*, Delhi, Macmillan, 1976, pp. 204-231.
- BARRIER, N. Gerald, *The Census in British India. New Perspectives*, Delhi, Manohar, 1981, 234 p.
- BATES, Crispin, « Race, Caste, and Tribe in Central India : the Early Origins of Indian Anthropology » in P. ROBB (éd.), *The Concept of Race in South Asia*, Oxford University Press, Delhi, 1995, pp. 219-259.
- BAYLY, Susan, « Caste and 'Race' in the Colonial Ethnography of India », in P. ROBB, (ed.), *The Concept of Race in South Asia*, Oxford University Press, Delhi, 1995, pp. 165-218.
- BAYLY, Susan, « Hindu Modernisers and the 'Public' Arena : Indigenous Critiques of Caste in Colonial India », in W. RADICE, (ed.), *Swami Vivekananda and the Modernization of Hinduism*, Oxford University Press, Delhi, 1998, pp. 93-138.
- BRECKENRIDGE, Carol A. & VAN DER VEER, Peter, *Orientalism and the Postcolonial Predicament. Perspectives on South Asia*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1994, 355 p.
- COHN, Bernard S., *An Anthropologist among the Historians and Other Essays*, Delhi, Oxford University Press, 1987, 682 p.
- COHN, Bernard S., *Colonialism and its forms of knowledge.. The British in India*, Delhi, Oxford University Press, 1997, 188 p.
- DIRKS, Nicholas, « Castes of Mind », *Representations*, 37, Winter, 1992, pp. 56-76.
- DIRKS, Nicholas, « Colonial Histories and Native Informants : Biography of an Archive » in C.A., BRECKENRIDGE & P. VAN DER VEER, (eds.), *Orientalism and the Postcolonial Predicament. Perspectives on South Asia*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1994.
- GALENTER, Marc, *Competing Equalities. Law and the Backward Classes in India*, Delhi, Oxford University Press, 1984.
- GUILMOTO, Christophe Z., « Chiffre et déchiffrement. Les institutions démographiques dans l'Inde du Sud coloniale », *Annales ESC*, 4-5, 1992a, pp. 815-840.
- GUILMOTO, Christophe Z., « Looking through the Census Eye : Tamilnadu's Demographic Sources, 1871-1981 », in S. SUBRAMANIAN, *Themes in Development Economics*, Delhi, Oxford University Press, 1992b, pp. 12-76.
- INDEN, Ronald, *Imagining India*, London, Basil Blackwell, 1990, 299 p.
- JONES, Kenneth W., « Religious Identity and the Indian Census », in N.G. BARRIER, *The Census in British India. New Perspectives*, Delhi, Manohar, 1981, pp. 73-101.
- LARDINOIS, Roland, « Rumeurs, résistances, rébellions : la mise en place des recensements dans l'Inde coloniale (XVIII^e-XX^e siècles) », in Raymond GERVAIS, (éd.), « Savoir démographique et pratique du pouvoir dans le Tiers Monde. Perspectives historiques », *Cahiers québécois de démographie*, 25, 1, 1996, pp. 39-68.
- MILL, Jacques, *History of British India*, Londres, James Maden, 8 Leadenhall Street, Piper, Stephenson & Spence, Paternoster Row, 1817, 10 vol.
- RAJ, Kapil, « La construction de l'empire de la géographie. L'odyssée des arpenteurs de Sa Très Gracieuse Majesté, la reine Victoria, en Asie centrale », *Annales HSS*, 5, 1997, pp. 1153-1180.
- ROBB, Peter, *The Concept of Race in South Asia*, Delhi, Oxford University Press, 1995, 354 p.
- VISARIA, Pravin and VISARIA, Leela, « Population (1757-1947) », in D. KUMAR, (éd.), *The Cambridge Economic History of India, vol. II, c.1757- c.1970*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, 509 p.

11